

Changement des appellations des juges apnée

Écrit par Olivia F.

Samedi, 26 Novembre 2011 10:22 - Mis à jour Dimanche, 27 Novembre 2011 22:18

Pour information : le Comité Directeur National a décidé d'harmoniser les appellations des titres de juges au sein de tous les Commissions de la FFESSM.

Les juges titulaires deviennent : **juges fédéraux apnée 1er degré ;**

Les juges instructeurs : **juges fédéraux apnée 2ème degré.**

De même, dans le cadre du projet de développement du poids constant en compétition, un règlement test a été voté au CDN au mois de juin dernier et des juges ont été formés ainsi que des Instructeurs afin de pouvoir organiser une compétition prototype au printemps 2012. Le cursus à suivre sera différent, mais complémentaire, du cursus de formation pour devenir juge sur de compétitions en piscine. Les juges seront des **juges fédéraux (1er ou 2ème degré) apnée profonde**

Merci de diffuser cette information dans vos clubs.